

LES DIFFERENTES FILIERES DU DROIT

Les métiers du droit recouvrent de multiples réalités. On distingue cependant deux grandes catégories : les professions non réglementées (représentées essentiellement par les juristes d'entreprise spécialisés dans différents domaines) et les professions réglementées du service public de la justice. Ces dernières se scindent en deux sous-groupes, selon qu'elles sont exercées par des fonctionnaires (magistrat, greffier, surveillant pénitentiaire...) ou par des libéraux (huissier, avocat, notaire...)

Dans le domaine du droit, les diplômes sont nombreux et s'échelonnent de bac +2 à bac+8. Les doubles formations sont à privilégier : droit/commerce ou droit français/ droit étranger.

Avec un double diplôme, les débouchés sont nombreux : secteur privé, secteur public, professions libérales...

I. Les Etudes courtes

1. Le BTS Notariat et le DUT Carrières Juridiques : 2 diplômes de techniciens supérieurs pour un même domaine professionnel

Le BTS Notariat et le DUT Carrières Juridiques préparent tous deux aux mêmes types de métiers principalement dans 3 domaines :

- les services juridique ou ressources humaines de grandes entreprises
- les banques, les assurances
- auprès des professions libérales comme assistant juridique d'un cabinet d'avocats ou collaborateur de notaire

- **Le BTS Notariat** se prépare en 2 ans dans de nombreux lycées publics et privés en France, notamment dans l'Académie de Nice : Lycée Estienne d'Orves à Nice ainsi que des écoles privées hors-contrat.

(Demander la liste des établissements préparant au BTS).

La poursuite d'études peut se faire en Licence Pro Métiers du Notariat (bac+3) puis en préparant le diplôme des Instituts des Métiers du Notariat (Bac+4).

- **Le DUT Carrières Juridiques** se prépare en 2 ans dans 12 IUT en France (Demander la liste des IUT).

Il permet une plus large poursuite d'études que le BTS Notariat notamment en Licence Pro mais aussi en Licence de droit + il constitue une bonne préparation à certains concours de la fonction publique. Ex : greffier

2. Autres formations courtes

D'autres BTS accordent une place importante au droit dans leur programme et conduisent à des métiers spécifiques : le BTS Assurance, le BTS Banque et le BTS Professions immobilières. Préparés dans de nombreux lycées publics et privés en France, notamment dans l'Académie de Nice :

- le **BTS Assurance** : lycée J. Audiberti à Antibes, lycée St Vincent de Paul à Nice
- le **BTS Banque** : lycée J. Audiberti à Antibes
- le **BTS Professions immobilières** : lycée J. Audiberti à Antibes

(et dans des écoles privées hors-contrat. Demander la liste).

3. Les licences Pro

(Demander la liste des Licences Pro)

Ces formations en 1 an s'adressent à des étudiants titulaires d'un bac+2 (BTS, DUT, L2). Elles apportent souvent une spécialisation dans un domaine précis correspondant à un projet professionnel en vue d'une entrée dans la vie active. Une cinquantaine de licences Pro sont centrées sur des domaines professionnels qui demandent des connaissances juridiques : métiers du notariat (une quinzaine), droit de l'immobilier (une dizaine), assistantat juridique (quelques-unes) mais aussi droit des assurances, collectivités territoriales ou des licences pro davantage tournées vers l'économie, la gestion, les ressources humaines qui abordent ainsi le droit de l'entreprise.

NB : la licence Pro ne permet que rarement une poursuite d'études sauf la Licence Pro Métiers du Notariat qui a pour suite logique le Diplôme des Instituts des Métiers du Notariat (DIMN : Bac+4)

II. Les CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles) ou « Classes Prépa »

La classe prépa ENS économique : département économie et gestion avec 2 options :

- **D1 : option droit à l'ENS Rennes**
- **D2 : option méthodes quantitatives à l'ENS Cachan (pour les profils plus matheux)**

Double cursus en 2 ans qui se déroule avec un partenariat lycée/université, l'emploi du temps étant organisé conjointement par le lycée et l'université partenaire. Cette formation n'est proposée que dans 22 lycées, au plus proche le lycée J. Perrin à Marseille avec l'université d'Aix-Marseille.

L'organisation de ce double cursus permet aux étudiants, après la prépa ENS Rennes, de poursuivre naturellement en L3 dans la filière Droit.

Cela permet aussi d'intégrer les filières les plus sélectives, notamment dans les IEP ou les magistères de droit (post-bac + 2 en 3 ans. Voir plus loin)

III. L'Université

Les études universitaires restent la référence pour se former aux métiers du droit et de la justice.

Avec une Licence (bac+3) suivie d'un Master (Bac+5), les étudiants sont prêts à se lancer :

- soit dans la vie active notamment dans les grandes entreprises recrutant de nombreux juristes avec des Masters spécialisés
- soit à préparer des concours d'entrée dans les écoles professionnelles et/ou les concours de la Fonction Publique

1. Les licences de Droit

(Demander la liste des licences de droit)

Préparées en 3 ans à l'Université, la licence de droit permet d'acquérir les bases du droit public et du droit privé ainsi que la méthodologie du juriste.

Bien qu'encore généraliste, la 3^{ème} année (L3) permet de commencer à se spécialiser par le choix d'un parcours (droit civil, droit constitutionnel, droit administratif, droit pénal, droit européen, droit commercial...). Le choix du parcours en L3 est essentiel dans la mesure où

il détermine souvent l'admission en Master et le type de profession que l'étudiant exercera.

2. Les Masters, les Magistères et le DJCE (Bac +5)

(Plus de 800 formations à bac+5 sont proposées par plus de 150 établissements)

- Il existe une offre très large de spécialisations de Masters avec 3 grands domaines :
- le droit privé concentre l'offre la plus importante avec des spécialités « phare » comme le droit des affaires ou le droit fiscal.
- le droit public : les masters concernent l'administration des collectivités territoriales, les marchés public, la gestion des services publics...
- le droit international qui aborde le droit européen, le droit du commerce international...
- 2 instituts spécialisés, rattachés à l'université Panthéon-Assas (Paris 2), dispensent des formations spécifiques :
- L'**IDC** (Institut de Droit Comparé) prépare notamment au Master 2 de Droit Européen Comparé (master de recherche) ; au Master of Laws de Droit Français, Européen et International des Affaires ; au Master of Laws des Droit des Affaires des Pays Arabes. Pour être admis, Il faut être inscrit en M1 de droit.
- L'**IHEI** (Institut des Hautes Etudes Internationales) prépare en 1 an après la licence, au CEJI (certificat d'études juridiques internationales), qui permet à des étudiants juristes d'approfondir leurs connaissances en droit international. Le diplôme du CEJI est une bonne préparation à un M2 de droit international.
- **Les Magistères**
Le magistère est 1 diplôme d'université à finalité professionnelle en 3 ans après un bac +2.
Les Magistères sont peu nombreux : Magistère droit des activités économiques à Paris 1 ; Magistère juriste d'affaires à Paris 2 ; Magistère juriste/conseil d'entreprises de Montpellier ; Magistère juriste d'affaires européen à Nancy 2 ; Magistère droit, fiscalité et comptabilité à Aix-Marseille.
- **Le DJCE** = Diplôme de Juriste-Conseil d'Entreprise.
11 universités proposent 1 Master Droit des Affaires couplé au DJCE : Bordeaux, Caen, Cergy-Pontoise, Lyon, Nancy, Montpellier, Paris 2, Poitiers, Rennes, Strasbourg, Toulouse.
Le DJCE est très apprécié des recruteurs et permet comme avocat d'affaires, juriste d'entreprise...

3. Les formations à double compétence (licences et masters bi-disciplinaires, bi-diplômes, binationaux)

(Demander la liste des formations)

Beaucoup d'universités ont entrepris d'ouvrir leurs cursus sur l'international. Elles peuvent proposer des formations mêlant droit français, droit étranger et étude d'une langue. Certaines de ces formations permettent d'obtenir un double diplôme, ou bien de suivre un cursus intégré et d'effectuer une partie d'un diplôme à l'étranger.

- Pour ceux qui visent une **double compétence**, il existe des licences et masters bi-disciplinaires. Les domaines concernés : droit et économie, droit et langues étrangères appliquées (LEA), droit et gestion, droit et histoire de l'art, droit et science politique, droit et sciences sociales, droit et biotechnologies...

Ex : Licence droit/ histoire de l'art de l'Université Lyon 2

- Il existe aussi des **curus franco-étrangers** qui permettent à des élèves bilingues d'étudier le droit français et un droit étranger.

Ex : Licence droit français/droit anglais à l'Université Paris 10.

- S'ajoutent certains **doubles diplômes** : ils cumulent les enseignements de 2 programmes avec pour conséquence 1 double charge de travail.

Ex : double Licence droit/philosophie ou droit/science politique à l'Université Paris 1 ; double Master droit français/droit suisse à l'Université Paris 2.

IV. Les Instituts d'Etudes Politiques

- **Les Instituts d'Etudes Politiques (IEP)** sont un parcours souvent emprunté pour préparer l'admission dans une école professionnelle du secteur juridique ou un concours administratif.

Ils recrutent de très bons élèves, entraînés et motivés, uniquement des bacheliers généraux.

La formation en cinq ans, avec un 1^{er} cycle pluridisciplinaire et généraliste, s'articule autour de l'enseignement des sciences humaines (droit, économie, histoire, science politique, sociologie) et des langues. Un 2^{ème} cycle permet de valider un diplôme de master spécialisé et professionnalisant, qui peut être un master juridique.

L'internationalisation est un aspect essentiel : tous les élèves partent à l'étranger (souvent la 3^{ème} année) mais, dès la première année, une grande importance est accordée à l'ouverture vers l'international et à l'enseignement des langues (2 langues vivantes minimum).

Il existe 10 IEP :

- 9 IEP en région : Aix-en-Provence, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse et Saint Germain-en-Laye.
- L'IEP de Paris (Science Po Paris) qui dispose de 6 campus délocalisés en province, chacun étant spécialisé dans une aire géographique : Nancy, Dijon, Poitiers, Menton, Le Havre, Reims.
 - + 1 école de droit qui offre des possibilités de carrières judiciaires ou juridiques (avocat, juge, police, gendarmerie).

De niveau bac+5, le diplôme d'IEP permet d'intégrer le monde professionnel dans des secteurs juridiques (plus de 40 Masters Carrières Publiques + quelques masters Droit). Il peut aussi constituer un socle de formation permettant de se présenter aux concours administratifs ou de rejoindre des formations professionnelles du droit et de la justice (voir ci-dessous).

- **L'Ecole de Droit de Sciences Po** propose des masters (Bac+5) : le Master Carrières Judiciaires et Juridiques ; le Master Droit Economique. Elle prépare aussi, en 1 an, aux concours d'entrée de l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM), de l'Ecole Supérieure de Police (ENSP), de l'Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale (EOGN).

V. Les Ecoles de Formation Professionnelle du Droit et de la Justice

Avocat, magistrat, commissaire...mais aussi greffier ou lieutenant de police, des métiers du droit et de la justice pour lesquels il faut suivre des formations spécifiques. On y accède sur concours (souvent très sélectifs) après un cursus juridique (de bac+2 à bac+5).

- **Ecoles post-bac**
 - L'Ecole Nationale de Procédures (ENP) à Paris pour devenir Clerc aux procédures afin de seconder des huissiers de justice.
- **Ecoles post-bac+2**
 - L'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire (ENAP) à Agen qui forme aux métiers de Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation et de Lieutenant pénitentiaire
 - L'Ecole Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ) à Roubaix pour devenir Educateur PJJ ou Directeur PJJ
 - L'Ecole Nationale des Greffes (ENG) à Dijon pour devenir Greffier des services judiciaires : cela peut-être auprès d'un tribunal de grande instance, d'une cour d'appel, d'un conseil de prud'hommes où il assiste un magistrat.
- **Ecoles post-bac+3**
 - L'Institut des Métiers du Notariat qui délivre 1 diplôme Bac+4 (le DIMN) pour devenir Collaborateur de Notaire. 17 centres en France, le plus proche étant à Aix-en-Provence.
 - L'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire (ENAP) à Agen pour devenir Directeur de Services Pénitentiaire
 - Le Conseil des Ventes Volontaires organise chaque année 1 examen d'accès au stage de formation permettant d'obtenir le titre de Commissaire-priseur : ouvert aux étudiants ayant validé 1 double licence en droit et en histoire de l'art.
 - L'Ecole nationale Supérieure des Officiers de Police (ENSP) de Cannes-Ecluse (77) pour devenir Lieutenant de Police.
- **Ecoles post-bac+4**
 - Les Centres Régionaux de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) ou Ecole des Avocats (EDA). Une dizaine de centres en France.
 - L'Ecole Nationale de Procédures (ENP) pour devenir Clerc Expert et travailler dans une étude d'huissier de justice.
 - La Chambre Nationale des Huissiers de Justice dispense, à travers son Département de Formation des Stagiaires (DFS) une formation pour devenir Huissier de Justice. 7 centres en France.
 - L'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM) de Bordeaux pour devenir magistrat (juge ou procureur).
 - Les Centres de Formation professionnelle Notariale (CFPN) pour devenir Notaire. Une dizaine de centres en France.
- **Ecoles post-bac+5**
 - Ecole Nationale Supérieure de la Police (ENSP) de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (69) pour devenir Commissaire de Police.
 - L'Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale (EOGN) de Melun (77) pour devenir Gendarme enquêteur (officier de gendarmerie)

En ce qui concerne les formations des écoles post-bac+4, les concours des écoles professionnelles (ENM, EDA, ENSP ...) peuvent être préparés dans 1 Institut d'Etudes Juridiques (IEJ), structures qui dépendent des universités. Environ 25 IEJ en France.

VI. Les Ecoles de la Fonction Publique

Les diplômés en droit (surtout en droit public) disposent de nombreux atouts pour réussir les concours de la Fonction Publique et devenir inspecteur du travail, contrôleur des douanes, diplomate...

Sur le plan national, il existe 3 fonctions publiques : la fonction publique d'Etat (ministère, préfecture...), la fonction publique territoriale (communes, conseils généraux et régionaux...), la fonction publique hospitalière. Les fonctions publiques d'Etat et territoriale intéressent plus particulièrement les diplômés en droit.

Deux types d'écoles de la fonction publique concentrent un grand nombre d'étudiants en droit :

- Les **IRA**
5 Instituts Régionaux d'Administration (IRA) : Bastia, Lille, Lyon, Metz et Nantes.
Pour devenir attaché d'administration dans les différents services de l'Etat dans 1 préfecture par exemple.
- L'**ENA**
L'Ecole Nationale d'Administration est basée à Strasbourg. Elle forme les futurs cadres supérieurs de l'Etat et offre à sa sortie des débouchés très divers : conception des politiques publiques, contrôle de l'action publique, représentation de l'Etat dans les régions et à l'étranger...

Il est recommandé de se préparer aux concours administratifs de ces écoles via des organismes adaptés :

- Les **IPAG**
On compte 22 Instituts de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) rattachés aux universités.
- Les **CPAG**
5 Centres de Préparation à l'Administration Générale (CPAG) fonctionnant au sein des IEP.

Ces organismes préparent aux concours de catégorie A de la Fonction Publique (Bac+3) sachant que les candidats ont bien souvent des diplômes supérieurs à ceux qui sont exigés.

Voir le Réseau des Ecoles de Service Public

http://www.resp-fr.org/index.php?option=com_content&task=view&id=12&Itemid=27

NB : à la Fonction Publique française s'ajoute les fonctionnaires de l'Europe et d'un certain nombre d'organismes internationaux tels l'ONU. On parle de fonction publique internationale.